

Capitaliser au travers des relèves

Le précédent numéro d'Héraclès fait, à juste titre, bonne place à la géographie militaire. LICORNE 5 a innové sur ce sujet avec l'apport d'un groupe GEO dont une mission spécifique était la mise à jour des cartes en "temps réel". Il s'agissait de **lutter contre la perte de connaissance du terrain lors des relèves et des mouvements d'unités**, en capitalisant le travail de leurs nombreuses patrouilles.

La banalisation du GPS a pu faire croire que tout était dit ; il n'en est rien, car la capacité de manœuvre présuppose l'excellente connaissance du terrain. Les relevés d'itinéraires et de toponymie, en brousse et ailleurs, ne sont évidemment pas morts. **Les petites unités ne doivent pas déporter cet effort sur les experts GEO** ; ces derniers ont, en revanche la charge essentielle de la méthodologie, du recueil des données et de la production, en donnant toute l'impulsion nécessaire à cette activité.

L'expérience de ces lacunes rappelle que la topographie d'usager est essentielle pour le soldat, central pour le renseignement et fondamentale pour l'emploi tactique des unités. Plus largement, faut-il rappeler que l'action de relève fait partie des "fondamentaux" militaires ? C'est dire tout le soin qu'il faut lui accorder non seulement en **transmission de savoir** mais plus encore en **capitalisation de la connaissance du terrain, de l'environnement et des savoir-faire acquis**.

Colonel SALAZAR - CEM 7^e BB

RÉFLEXIONS

RPG 7, ne nous trompons pas de cible !

Les opérations en Irak et, pour ce qui nous concerne, en Côte d'Ivoire ont remis en évidence la prolifération des systèmes d'armes antichar portatifs, simples d'emploi et aux effets puissants, dont le RPG 7 constitue la référence générique.

Sans remonter jusqu'à Beyrouth, où nous avons déjà perdu des hommes dans ce genre d'agression, les conflits des dix dernières années montrent que ce type d'armement occupe une place de choix dans l'arsenal de l'adversaire asymétrique, qui opère désormais essentiellement en zone urbaine : c'est donc un fait qui doit être pris en compte.

Mais le RPG 7 semble aussi être devenu l'arme préférée des défenseurs du char, le vrai, celui que suit l'adjectif "lourd", et qui se déplace groupé en forces du même qualificatif, pour constituer le *noyau* (lourd) de coercition ! Des entrefilets des diverses lettres d'information "stratégique" aux échanges des Assises de l'avenir, en passant par les questions des stagiaires du CID, le RPG 7 serait-il en passe d'animer presque autant les couloirs du 7^e arrondissement de Paris que les périphériques de Bagdad ?

L'argument est en effet volontiers mis en avant pour tempérer les ardeurs des promoteurs des *forces médianes*¹. Il vise ainsi à orienter les réflexions sur le développement capacitaire des moyen et long termes, et c'est à ce titre que je poserai quelques idées pour alimenter le débat.

¹ En attendant mieux, on conservera cette dénomination pour des forces caractérisées par une bonne "projectabilité" par aérotransport, une mobilité tactique et opérative élevée, des capacités de destruction puissante et une protection suffisante, que cette dernière soit réalisée par l'évolution technologique des engins, par "l'infocentrage" ou par des fonctions et des modes d'actions collectifs.

suite page suivante

Actualités DREX/3A

GUIBERT – HERMES 2005

L'exercice GUIBERT-HERMES 2005 a un double but : entraîner, simultanément, un PC de division de classe OTAN ainsi qu'un PC de groupement de soutien terre (GST), à la conduite d'opérations de haute intensité, puis de stabilisation, en cohérence avec le nouveau concept de "Three blocks war", le tout dans un contexte multinational. Il se déroule du 14 au 22 mars, sur les camps de Sissonne, Mourmelon et Mailly. Pour la première fois, le CDEF a mis sur pied une cellule "environnement civil" ("white cell") intégrée au sein de l'animation. Cette cellule, armée par une trentaine de personnes, militaires et civils, représentera les autorités de la nation hôte, les organisations internationales et non gouvernementales, ainsi que les médias. Par ailleurs, cet exercice sera analysé par deux équipes, chacune étant dirigée par un général (2S). Au total, ce sont quarante-cinq officiers qui observeront les deux PC de division et du GST, dans le cadre de l'analyse après action.

Les conclusions majeures seront développées dans le prochain numéro.

Colonel Serge BILLIERES
Chef du bureau 3A

Actualités DREX/Recherche

Conférences intéressantes

- **Poutine II : un an après**,
IFRI le 14/03/05.

- **La RUSSIE**, C2SD le 15/03/05.

- **L'Union européenne et son projet constitutionnel**,
Ecole militaire le 17/03/05.

- **Quelle citoyenneté pour quelle Europe**, IFRI, le 17/03/05.

- **Quand la Chine change le monde**,
IFRI le 24/03/05.

- **La Turquie**, C2SD le 05/04/05.

- **Le Pakistan**, C2SD le 17/05/05.

RPG 7, ne nous trompons pas de cible !

suite de la page précédente

Commençons par le char. Fortement protégé, il est réputé être le seul à pouvoir s'engager au contact de ces tireurs téméraires sans risquer la vie de son équipage. C'est sans doute vrai. Encore faut-il préciser que la protection de l'équipage ne signifie pas l'impunité du système d'arme et du char lui-même, donc l'atteinte de l'effet recherché au contact. Les carcasses de T 80 dans les avenues de Grozny ont montré que pris sous des "nuées" de RPG, les trains de roulement, les systèmes de visée, les compartiments moteurs des chars ne résistent guère mieux que ceux des autres blindés, et que leur destruction entraîne rapidement celle de l'engin lui-même.

Cette réalité ira en empirant avec l'apparition de RPG 7 aux effets toujours plus puissants, comme la version V1, capable de tirer des grenades à charge thermodarique, ou encore la munition PG-7VR à charge creuse tandem destinée à percer les blindages réactifs.

N'oublions pas non plus que le char est optimisé pour le combat antichar en terrain ouvert. C'est dans cette perspective qu'est conçue sa protection, notamment celle de notre Leclerc : si le blindage est essentiel, la protection repose également sur la compacité de la silhouette, l'aptitude aux fortes accélérations, l'acquisition rapide des objectifs et, pour le Leclerc, le tir répété en roulant, autant de caractéristiques qui perdent de leur valeur en zone urbaine face à des combattants à pied. Plus que la modernisation du système "antichar" Leclerc, c'est son adaptation au combat en zone urbaine qui fait aujourd'hui l'objet d'un effort de réflexion. Cette adaptation doit être envisagée en vue d'actions ciblées, en souplesse, si possible en mode indirect.

Pour autant, la question de la protection du personnel, équipage des engins ou troupe embarquée, est un sujet primordial pour le développement des forces médianes.

Dans le domaine des engins, c'est sur les progrès des matériaux et l'architecture des caisses qu'il faut miser, peut-être plus que sur les systèmes "réactifs", qui présenteront longtemps des faiblesses face aux projectiles de faible volume tirés à courte distance. Le concept de "crew dungeon", similaire à ce qui se fait sur les *Formule 1*, est la piste retenue pour la famille EBM².

S'appuyant sur des technologies à l'étude mais pour le moment "non démontrées", il vise à obtenir un niveau de protection équivalent à ceux d'aujourd'hui pour un poids et un encombrement nettement réduits³.

D'ici là, des solutions sont mises en oeuvre pour assurer une protection optimisée, qui ne sera jamais parfaite, à des engins réputés légers : blindages additionnels que l'on généralise sur nos VAB et la famille AMX 10, dispositifs plus "exotiques" comme la "cage à oiseaux" cerclée autour des *Super Strikers* américains (qui frôlent les 20 tonnes).

Venons-en au RPG 7, ou plutôt à son tireur, qui peut se présenter suivant deux contextes : celui de la guerre, ou de la phase d'intervention initiale d'une opération, et celui de la guérilla "terroriste", ou de la phase de stabilisation⁴.

² Engin blindé médian.

³ C'est d'ailleurs là le fil directeur du développement des forces médianes : atteindre des niveaux de protection et d'agression du type de ceux détenus par les forces blindées actuelles, devenues "lourdes" au fil de l'escalade "cuirasse - obus" qui les a enfermées progressivement dans un duel chars contre chars.

⁴ Sur les caractéristiques de ces phases et leur possible recouvrement, je renvoie au **concept d'emploi des forces terrestres en stabilisation**, récemment rédigé par le CDEF.

suite page suivante

Actualités DREX/Recherche

Fiche de lecture

Charles ARDANT du PICQ, **Etudes sur le combat**, *Economica*, 2004.

Le général de corps d'armée Jean-Claude THOMANN fournit à l'Armée de terre, en proposant la réédition des écrits de Charles ARDANT du PICQ, intitulés "**Etudes sur le combat**", une contribution à la réflexion militaire.

En effet le colonel ARDANT du PICQ, s'il n'a pas hésité à remettre en cause les doctrines militaires de la fin du 19^e siècle, a surtout fait une analyse de la dimension humaine de la guerre, qui en fait encore une référence aujourd'hui.

- S'inscrivant en faux contre la théorie dite des "gros bataillons", ARDANT du PICQ démontre que les masses ne suffisent pas pour l'emporter : "**Une force réduite mais tenace l'emporte sur une force plus grande mais moins résolue**".

- Peignant la situation du combattant et contredisant les récits historiques sur la bravoure collective ou sur les effets supposés du choc, il montre la dure réalité des combats : "**la cavalerie qui finit par rebrousser chemin, les rangs arrières qui sont les premiers à se débander, ou encore les chefs qui méconnaissent l'importance de la réserve**".

- Enfin, en démontrant que les guerres sont de plus en plus des batailles de soldats isolés, il souligne la nécessité pour une force armée d'être moralement plus forte. "**Ce sont les ressources morales, la volonté, la détermination, la discipline et la solidarité dans les rangs qui décident du combat, et non les ressources matérielles**".

Ces principes restent d'une pertinence à l'ère de la numérisation des unités.

Lieutenant-colonel Jérôme CARIO
Chef du Bureau Recherche

RPG 7, ne nous trompons pas de cible !

suite de la page précédente

Dans les opérations de guerre, nos forces seront confrontées à toute la gamme des munitions, et le RPG ne sera pas la menace principale (il équipait déjà largement feu l'Armée Rouge massée derrière le rideau de fer). Il sera neutralisé dans le cadre des opérations interarmes, suivant les modes d'action permis par les technologies du moment. Les concepts que nous imaginons pour les forces terrestres futures (infocentrage/infovalorisation, exploitation coordonnée des renseignements, synchronisation des systèmes d'armes et des effets, y compris interarmées, logistique ciblée...) visent précisément à leur conférer l'aptitude à conduire ce type d'opérations, à moindre coût (rapidité de projection par modules polyvalents, impact logistique maîtrisé, flexibilité et réversibilité sur le théâtre, continuum avec la phase de stabilisation...).

Dans les opérations de guérilla "terroriste", la tâche est plus compliquée, mais le recours à des forces blindées puissantes très protégées, qu'elles soient lourdes aujourd'hui ou médianes demain, n'est certainement pas la solution tranchée, au regard des contraintes et des impératifs des opérations de stabilisation : milieu urbain habité, maîtrise des destructions, cohérence avec l'ensemble des actions de "nation building"... Je verrais la réponse plutôt apportée par des forces (médianes ? légères ?) capables de déployer un nombre significatif d'éléments débarqués de volume variable, à la panoplie d'équipements variée et à l'articulation très souple, disposant d'un dispositif de renseignement et d'appuis précis, notamment fournis par la troisième dimension (drones, y compris armés, ou hélicoptères, bien qu'ils soient aussi facilement pris pour cible avec succès par les RPG en "combat rapproché"), tout en restant capables, si nécessaire, de tenir des postures dissuasives et de conduire des actions puissantes. Dès 1944, chaque fois que les B 24 ne pouvaient pas être employés, l'élément de combat à pied fut la réponse la plus efficace et la moins coûteuse pour neutraliser le *Panzerfaust*...

En conclusion, plus qu'à une fixation sur le rôle du char⁵, le RPG 7, ou plutôt la symbolique qu'il porte désormais⁶, nous renvoie donc bien à la transformation de nos forces dans leur ensemble. Au-delà d'un nouvel équilibre global, dont les caractéristiques restent soumises aux possibilités offertes par le progrès technologique, c'est leur agilité et leur flexibilité qu'il faut développer, afin de les faire mieux répondre tout autant aux contraintes qui pèseront sur leur constitution, leur entretien et leur engagement, qu'aux exigences opérationnelles, en apparence contradictoires, du continuum "intervention - stabilisation".

Général Tristan VERNA
EMAT/Sous-chef d'état-major
"études, planification, finances"

⁵ Qu'il faut dissocier de la question des "unités de chars".

⁶ Qui est celle des "technologies bas coût" dont disposent nos adversaires polymorphes.

Actualités DREX/Recherche

L'Armée de terre et la formation au droit de la guerre : une première !

La stratégie globale à laquelle adhère la France vise à éviter l'apparition de conflits ouverts en donnant la priorité aux mesures de prévention et de maîtrise des crises. Cette stratégie implique de participer activement aux actions entreprises par la communauté internationale pour désamorcer les tensions entre les nations, ou au sein d'un pays considéré, avant qu'elles ne dégénèrent en confrontation. En cas d'échec des mesures préventives, l'intervention militaire a pour objectif de maintenir la crise à son plus bas niveau possible et de rétablir progressivement les conditions nécessaires à un règlement pacifique.

Ces opérations ne concernent pas uniquement les militaires. De nombreux autres acteurs, civils, diplomates, entreprises, experts des organisations internationales participent à ces actions... Cependant les forces armées terrestres françaises sont tournées vers la projection, et donc vers les interventions extérieures. Il est dès lors fondamental :

- de connaître les règles de droit qui les régissent afin de mesurer les contraintes qu'elles représentent ;
- de réfléchir aux questions qu'elles suscitent afin de se forger, dès le temps de paix **"un comportement dans l'action"**.

Le régime juridique des interventions, qu'elles soient unilatérales ou multilatérales, menées sous couvert des Nations Unies ou sous couvert d'organismes régionaux, nécessite cette réflexion préalable :

- Qui peut fixer les objectifs poursuivis, les aménager en fonction des circonstances et en contrôler le respect ?
- Quelle est la place respective du droit de l'Etat hôte, de celui de l'Etat intervenant et celui des organisations internationales ?
- Comment concilier le principe d'humanité et la nécessité militaire ?

suite page 18

Vers des MCO virtuelles mais réalistes des PC de BIA

Alors que l'interposition, la maîtrise de la violence et la RESEVAC sont les formes les plus courantes de nos engagements, il paraît important de **se demander si l'entraînement des PC au CEPC et sur JANUS sous sa forme actuelle y prépare convenablement.**

Les centres spécialisés d'entraînement des PC ont en effet été conçus dans une démarche normée centrée sur la coercition, dans l'idée que "qui peut le plus peut le moins". Les PC y sont ainsi confrontés à des engagements de *haute intensité* avec des PC *standards*, évalués selon des critères normés.

Chacun sent bien qu'il **faut ouvrir le panel des aptitudes des CO.** Les OPEX en cours demandent aux forces adaptabilité, réversibilité et polyvalence pour faire face à des situations de plus en plus diverses. Émerge donc un besoin de connaissances spécifiques et de *drill* à la réactivité et à l'imagination face à des situations globales d'une grande complexité.

Où l'on parle d'autonomie logistique pour les BIA

Aujourd'hui, des nations alliées comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne plaident pour une autonomie logistique des brigades interarmes (BIA) et disposent de bases logistiques de brigade (BLB).

L'Armée de terre française a fait le choix d'une centralisation du soutien au sein d'une base logistique divisionnaire (BLD). Sa doctrine, très spécifique, semble façonner l'officier logistique de BIA sur une approche de quotas : un tiers *SAMU logistique*, un tiers *standard téléphonique* et un tiers *agence logistique* ! Qu'en est-il en réalité ?

La brigade trouve son plein emploi dans la dynamique et l'espace du champ de bataille. Cependant, elle a une **autonomie initiale faible** (3 à 4 jours de combat), est **limitée en vecteurs de transport** et **ne peut faire de stocks à terre** (mobilité oblige). Ces flux pour le moins "très tendus" obligent le chef du B4 à :

L'apparition du logiciel SPECTRUM, qui permettra de conduire des exercices de maîtrise de la violence baptisés LICTEUR, devrait répondre à ces nouvelles exigences, comme la 9^e BLBMa en a fait récemment l'expérience dans sa préparation pour LICORNE.

Cette capacité devrait permettre de **réorienter les priorités d'utilisation du CEPC** sur la mise en condition opérationnelle des PC avant projection avant même les évaluations "mission majeure", une fois par cycle, des PC de BIA. Les capacités irremplaçables de ces outils d'entraînement CEPC (environnement complet, 3A, rejou...) seront ainsi valorisées et rentabilisées.

Bien mieux que les MAPEX actuels, un exercice de MCO de type LICTEUR, exploitant les derniers RETEX d'un théâtre donné, optimise le temps consacré à l'entraînement et à l'évaluation d'un PCTIA (par ex.) complètement constitué avant sa projection.

Lieutenant-colonel ROSSI - EM 7^e BB/B3

- construire un dialogue permanent avec la division, les GTIA de la brigade et la BLD ;
- assurer la cohérence entre la manœuvre tactique et les dispositifs logistiques, ajuster, fixer des priorités, formuler des demandes et anticiper ;
- participer à la conception et à l'élaboration de la manœuvre future au sein de la cellule MANFUT du CO.

Bien que la BIA ne soit pas un échelon logistique à proprement parler, **le B4 de la brigade est de fait à un niveau de conception et de coordination logistique.** Sorte de *supérette logistique* de théâtre qui, contrairement à son camarade allié, ne dispose pas d'une BLB, il doit pourtant répondre au besoin avec anticipation et réactivité.

Le système français serait-il dans l'erreur ?

Lieutenant-colonel FARENC-BERRE
EM 7^e BB/B4

Actualités DREX/Recherche

L'Armée de terre et la formation au droit de la guerre : une première !

suite de la page 17

Cette réflexion conduit naturellement à aborder la conduite à tenir dans les missions de maintien, de rétablissement ou de reconstruction de la paix ou tout simplement dans les missions dites de "stabilisation".

Enfin, avec les tribunaux internationaux ad hoc, mais surtout avec la cour pénale internationale permanente, se pose aujourd'hui de façon accrue le principe de responsabilité. Les États comme les individus ne peuvent plus ignorer les sanctions encourues pour non respect des règles du droit des conflits armés (D.C.A.).

*Aussi l'Armée de terre, pour mieux faire intégrer ce **corpus juridique** aux niveaux de la planification et de la conduite des opérations, vient de valider une **action de formation en droit opérationnel**. "Le but est de pouvoir intégrer les paramètres juridiques dans la planification et dans l'ordre de conduite d'une opération et d'acquérir les connaissances nécessaires, au quotidien, pour l'exercice du conseil juridique opérationnel¹ au commandement des forces."*

Cette action de formation s'adresse en priorité aux officiers diplômés d'état-major,

- soit en poste au sein d'un bureau opérations (unité ou brigade) ;
- soit en poste ou prévu pour tenir un poste de conseiller juridique opérationnel du commandement des forces.

¹ Cette action de formation, rattachée au domaine de spécialités "réglementation et activités juridiques" (RAJ), a été validée par le CoFAT. La première session se déroulera en novembre 2005 à l'École militaire supérieure d'administration et de management de l'Armée de terre (EMSAM), pilote du domaine RAJ. (**Nécessité de suivre la procédure d'inscription prévue pour toute formation nationale**).

Lieutenant-colonel Jérôme CARIO
Chef du bureau recherche

Corriger le tir ?

En des temps révolus, le tir s'effectuait dans toutes les conditions. Face à des cibles désagrégées par la pluie, les tireurs vidaient sans compter leurs chargeurs de munitions. Retrouver tous les étuis devenait alors l'objectif majeur. Puis, à l'heure du bilan, les tireurs résignés se rendaient aux résultats, obturant quelques orifices ça et là avec des "gommettes" difficilement détachées par des doigts engourdis. Souvent, les petites pastilles du tir précédent jonchaient le sol, décollées par la pluie ou le vent.

L'enjeu d'aujourd'hui commence par un examen des carences actuelles, avant de chercher à réveiller les consciences pour innover, se rénover peut-être, dans le domaine du tir. Chacun à son niveau est concerné. Tout doit être exploité, depuis la remise en question de la formation individuelle (peut-être trop contraignante) jusqu'aux objectifs à atteindre de manière obligatoire en valorisant l'individu. L'ego n'est-il pas la force de l'homme, mais également sa faiblesse ?... En outre, nos écoles attachent-elles l'importance nécessaire au tir pour que notre encadrement (aujourd'hui en nombre) soit à la hauteur de sa mission de formateur ? Si un cadre est un tireur moyen voire mauvais, peu ou pas motivé pour le tir, comment peut-il transmettre un savoir ou servir d'exemple ?

La réussite d'une action de combat repose sur des composantes difficiles à maîtriser. Ainsi l'environnement, la fatigue du personnel engagé, la pression psychologique (stress) ou les conditions météo par exemple sont autant de facteurs aléatoires. **La qualité de nos tireurs**, elle, ne doit donc pas représenter la variable d'ajustement de la mission, mais au contraire **un des éléments prépondérants** à sa réussite.

Il y a quelques années, nos appelés devaient faire le tour de la question en 10 mois seulement...

Major EMERIT
EM 7^e BB/B2

Actualités Grandes unités

Héraclès a ouvert depuis peu une nouvelle rubrique, les "**Actualités Grandes unités**", destinée aux EMF et aux brigades qui souhaitent faire connaître **une activité majeure ou exceptionnelle**.

Envoyez vos articles (courts : 1 000 à 1 300 caractères) à la rédaction **pour le 20 des mois pairs** (et non impairs comme cela a été indiqué dans le dernier numéro).

Vos réactions aux informations
parues dans Héraclès
sont les bienvenues

C.D.E.F.
Centre de Doctrine
d'Emploi des Forces
BP 53 - 00445 ARMÉES

Tél. : 01 44 42 35 91 ou 01 44 42 48 93
PNIA : 821 753 35 91 ou 821 753 48 93
Fax : 01 44 42 52 17 ou 821 753 52 17
Mel : heracles@cdef.terre.defense.gouv.fr
Web : www.cdef.terre.defense.gouv.fr

Actualités Ecoles

Rappel : Les directions des études et de la prospective des écoles d'application (ainsi que les centres d'enseignement et d'étude) peuvent profiter des colonnes de la nouvelle rubrique "**Actualités Ecoles**" de **Héraclès**.

Elles sont invitées à nous faire parvenir des brèves sur leurs activités les plus importantes. Compte tenu de la place disponible dans nos colonnes, une seule brève (d'une longueur de 1 000 à 1 300 caractères - **traitant bien sûr d'une activité doctrinale**) sera publiée par école.

Le miroir aux alouettes ?

A l'heure où les penseurs et les doctrinaires décrivent avec force les indicibles avantages de la supériorité informationnelle et de la maîtrise de l'information à travers un panel de systèmes de C2 moderne, **le commandement de la BIA tire-t-il réellement tous les avantages de ces moyens** souvent présentés avec les capacités du temps réel et de la coordination interarmes optimisée ?

La priorité pour le commandement est moins la maîtrise de l'environnement lacunaire, qui n'est un élément ni nouveau ni défavorable, que le besoin croissant en information de mieux en mieux satisfait. Pourtant, **l'ambition est ailleurs avec la supériorité informationnelle** déjà bien présente dans nos manuels de doctrine. Qu'en est-il à son sujet ?

L'espace de bataille terrestre se numérise rapidement : jamais l'information n'a été si bien captée, transmise et traitée, mais le temps réel est sans doute à l'asymptote. Les données s'affranchissent des distances, des obstacles et de l'ennemi dans l'espace lacunaire. Mais chacun a remarqué que, lors de la récente campagne d'Irak, les Britanniques, sans

doute parce que moins bien numérisés que les Américains, ont évité la paralysie de la surinformation. Pour les forces terrestres, aujourd'hui, même si l'information circule avec des systèmes mieux adaptés à l'élasticité de la manœuvre, on est encore loin de la "paralysie surinformationnelle".

Il reste en effet beaucoup à faire. Les débits sont suffisants et l'interopérabilité des moyens et des capteurs reste à acquérir pour passer vraiment à la "maîtrise de l'information" annoncée. La supériorité décisionnelle, au sens où l'entendent les rédacteurs de nos revues militaires, est devant nous.

En attendant que les brigades interarmes gravissent cette nouvelle marche, il leur est nécessaire de conserver, avec leurs moyens actuels, la réactivité voulue, sans "faire semblant": en matière de commandement, le plus grand pragmatisme est de rigueur. Autrement dit, dans un engagement réel **la supériorité décisionnelle ne saurait être virtuelle.** Aussi, il appartient aux experts des SIC de ne jamais céder à la tentation du "miroir aux alouettes".

Lieutenant-colonel MALNUIT - EM 7^e BB/B6

De la pensée et de son application sur le terrain (l'action)...

Dans l'article ci-dessus, l'auteur aborde avec passion et bon sens le sujet de la supériorité opérationnelle et égratigne un peu au passage les "penseurs et les doctrinaires" en pensant sans doute à certains rédacteurs du boulevard St-Germain, de l'Ecole militaire ou de l'ESAT, maintenant bien loin des réalités du terrain ...

Allons, les "penseurs" et les "doctrinaires" n'étaient-ils pas des "acteurs" du terrain il y a peu de temps encore ?

*Pour ce qui concerne ce terme de "**doctrinaires**", qui qualifie celui "qui est attaché de façon systématique à une opinion, à une doctrine", il me paraît inadapté pour des camarades qui s'efforcent justement de rédiger, au profit des unités et états-majors, une "doctrine"¹ aussi claire et facile à appliquer que possible, proposant aux chefs et à leurs officiers d'EM des modes d'action et des organisations du commandement **possibles, et non imposés**, ce qui correspond d'ailleurs à la définition bien (... ?) connue de la doctrine, à savoir "les principes fondamentaux qui guident les forces armées dans la poursuite d'un objectif. **Ces principes sont impératifs, mais leur application requiert du jugement**".*

*Certaines réflexions en cours chez les "**penseurs**" ou du moins leurs résultats (**qui ne sont pas encore de la doctrine**) seraient-ils aussi critiqués ? Parfois un peu hermétiques pour ceux qui servent en unité, le "nez dans le guidon" en permanence, ces réflexions sur l'action terrestre future (ATF), la NEB, les forces terrestres futures, n'en sont pas moins indispensables à l'institution. Tout le travail réalisé par ces officiers d'état-major éloignés (provisoirement, heureusement pour eux) du terrain et donc "plus tranquilles" pour réfléchir, permet en effet de préparer l'avenir proche (la future doctrine) et celui plus lointain (le futur concept) de notre Armée de terre.*

*Travail tout à fait nécessaire pour ne pas, comme on nous l'a souvent reproché, "préparer la dernière guerre" ...
Ce qui n'empêche pas les "penseurs" (non "doctrinaires" ... !) de faire encore un effort dans l'expression de leurs idées² ...*

Le directeur de publication³

¹ Terme choisi par souci d' "interopérabilité" avec les Alliés, mais qui me fait périodiquement regretter les "instructions pour l'emploi des forces" d'autrefois...

² Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement, etc.

³ Qui a **en horreur** ce terme de "doctrinaire" et qui croit pouvoir "réagir" (comme on dit maintenant) au nom de beaucoup de camarades qui, comme lui, ont travaillé et travaillent toujours "pour et avec les forces".

Modes d'actions et prospective régressive

Que le lecteur se rassure, il ne s'agit pas ici de remettre en cause la MEDO bien applicable à l'élaboration des modes d'actions opérationnels ! La question se pose de savoir comment construire nos exercices d'entraînement pour y intégrer pleinement les retours d'expérience. La pédagogie de la **"prospective régressive"** peut y aider. Sous ce nom barbare une idée simple : si je "pré-vois", au sens propre du terme, le résultat, je suis mieux en mesure d'élaborer le chemin qui y conduit. L'exercice en terrain libre JAVELOT a été bâti sur ce principe **pour exploiter au mieux les capacités du Leclerc dans la manœuvre interarmes.**

L'interarmes est affaire de connaissance mutuelle des capacités de chaque acteur opérationnel. Ce besoin d'optimisation du potentiel collectif ne doit pas seulement innover les états-majors, il doit être partagé par les acteurs de terrain, les capitaines, les chefs de section et de peloton. Réfléchir

ensemble sur la carte comme sur le terrain, conduire des séminaires tactiques sont des obligations. L'expérience de la *leclerisation* montre bien **la pertinence et l'actualité d'une méthode ancienne adaptée avec détermination et pragmatisme aux ambitions du moment.**

Ce travail essentiellement collectif a permis de développer de nombreuses idées souvent nouvelles, sans tabou ou restriction intellectuelle, immédiatement confrontées aux expériences et expertises des différentes fonctions opérationnelles. Il a donné lieu à des recherches, des études, des démonstrations et un travail de fond débouchant sur des séminaires tactiques de brigade dans un processus complètement ouvert, notamment aux DEP d'armes.

L'outil pédagogique mis en place pour JAVELOT est une réponse de la 7 aux défis liés à sa transformation.

EM 7^e BB/B3

TRIBUNE LIBRE

Réflexions à propos ... du montage et de l'exécution des exercices, de l'organisation et du fonctionnement des PC

Les exercices

Le montage de nos exercices, et partant leur exécution, subissent une double influence.

En premier lieu, la disponibilité limitée des officiers d'état-major interdit l'armement d'importantes cellules d'animation haut et conduit à détailler l'action des échelons supérieurs et à livrer des ordres de la division très détaillés pour les 96 h à venir. Ainsi les joueurs connaissent dès le départ le déroulement complet de l'exercice.

Les errements "otaniens"¹, ensuite, norment la rédaction des ordres et notamment les paragraphes "intention" et "répartition des missions". Or l'intention traduit mal la notion d'effet majeur². Les missions s'inscrivent très souvent dans une logique de tâches successives ou simultanées. Ainsi de précurseurs en la matière, nous finissons, interopérabilité oblige, par perdre le bénéfice de cette conception française du commandement faite d'une subsidiarité équilibrant lettre et esprit des ordres, au travers de **l'unicité de la mission** traduite en **un effet** à obtenir dans **un cadre espace temps** donné³. Ces mêmes errements accordent, en outre, une importance majeure à la planification (planification d'engagement et de circonstance s'entend). Et le balancier qui était, il y a quelques temps, en position d'insuffisance pour ce qui nous concerne est maintenant passé, à mon sens, en position d'excès, au moins aux niveaux 3⁴ et peut-être 2.

Les conséquences de cet état de fait sont multiples et influent sur le découpage de la manœuvre et ses conditions d'exécution.

On ne répétera jamais assez :

- qu'un OPORD correspond à une phase de manœuvre,
- que dans cette phase de manœuvre la mission sera exécutée selon une intention (conception française qui n'est pas la conception OTAN même si le mot est identique⁵) qui précise les conditions de réussite de la mission (l'effet majeur) et les modalités d'exécution de celle-ci : le "à cet effet" ou son découpage en temps⁶. Ceci signifie que la remise en question ou le changement de l'effet majeur doit se traduire par un nouvel OPORD à la suite de l'application plus ou moins complète de la MEDO,
- que la répartition des missions n'est détaillée que pour le premier temps, le second étant envisagé sous la forme d'un "en mesure de...", le détail des temps ultérieurs faisant l'objet de FRAGO.

1 Encore qu'il y ait OTAN et OTAN. Pénétré des directives qui prônaient l'interopérabilité et le respect des procédures OTAN, je les ai, comme beaucoup, scrupuleusement mises en oeuvre à la surprise (amusée et consternée) de mes brigadiers voisins britanniques et allemands qui en employaient d'autres toutes aussi labellisées OTAN.

2 Alors même que les Anglo-saxons font maintenant de l'"effet" l'objectif de la manœuvre.

3 Très proche des notions anglaises de "combat mission" et allemandes d'"Auftragstaktik".

4 De toute façon au niveau de la brigade, il ne sert à rien de gonfler la fonction conception - élaboration des ordres (l'aspect "command" pour reprendre l'approche "command and control") quand les seuls NR 7 et 6 ne seront jamais que le général, son colonel adjoint, son chef d'état-major et ses chefs de corps et qu'il n'y aura qu'un seul NR 5 breveté : l'officier opérations.

5 Dans l'OTAN, et pour caricaturer mais à peine, l'intention ne fait que reprendre les missions ou les tâches reçues, un peu comme on fait répéter à un subordonné, dont on doute de la fiabilité, ce que l'on vient de lui dire pour s'assurer qu'il a bien compris.

suite page suivante